AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

**217C0993**
FR0012757854-FS0414

18 mai 2017

**Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)**

**SPIE SA**

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 17 mai 2017, la Caisse de dépôt et placement du Québec (1000 place Jean-Paul Riopelle, Montréal, Québec, H2Z 2B3, Canada) a déclaré avoir franchi en baisse, le 12 mai 2017, les seuils de 10% du capital et des droits de vote de la société SPIE SA et détenir 12 908 819 actions SPIE SA représentant autant de droits de vote, soit 8,38% du capital et des droits de vote de cette société[1].

Ce franchissement de seuils résulte d'une cession d'actions SPIE SA hors marché dans le cadre d'un placement privé.

_____

[1] Sur la base d'un capital composé de 154 076 156 actions représentant autant de droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.